

www.smals.be

Script & Forms 2021-10-21

Release Note

Auteur, service et coordonnées de contact	Date	Copie à	Commentaires
Script & Forms	20-10-2021	Click here to enter text.	Click here to enter text.



TABLE OF CONTENT

1.	CR59 - DYNAMIC DB COLLECTIVITY	3
	Goal	
	Uses Cases	
	Important comment	
	Terminology	
	Features	
_	CR143 - RUI E FOR HIGH RISK CONTACT "HOUSE MEMBER" LIPDATE	
つ	CR143 - RUI E FOR HIGH RISK CONTACT "HOUSE MEMBER" HPDATE	15



1. CR59 - Dynamic DB Collectivity

1.1. Goal

Some collectivities are not available from the authentic source managed by eHealth and this source can't be alterable. At the moment CC agents have to add missing collectivities manually on a ticket-by-ticket basis (Collectivity Manually added).

The objective is to be able to create and persist collectivities in parallel to the authentic source in order to make them available to call centre agents.

1.2. Uses Cases

- 1. As authorized call center agent I want to be able to create collectivities of any type so that they can be persisted (in addition with data from the authentic source, but without altering it)
- 2. As Mutas officer, I want to be able to warn the SEPP SIPP for the collectivities created by the call centre- via flow 1B
- 3. As a doctor (or mandated citizen), I want to be able to continue ordering COVID tests in the CTPC tool for "temporary" collectivities for the youth camp testing strategy

1.3. Important comment

- The collectivities created by the call centre would persist in the DB Smals which contains the copy
 of the authentic eHealth source but without altering it.
- The collectivities created by the call centre would NOT be visible in the CTPC application (neither for prescription or test result consultation) EXCEPT for collectivities with type "temporary"



1.4. Terminology

Glossary	Definition
Authentic Source	"Authentic Collectivity" = is a collectivity (and organization) present in the database "Collectivity" managed by eHealth and considered as an authentic non-alterable source.
Collectivity with type	Is a type of collectivity created by Call Center Agent via Script&Forms (1A, 1C) in order to test youth camps.
"TEMPORARY"	These collectivities have a start and end date. These Collectivities are accessible in S&F and in the "collectivity" section in the CTPC app. It is possible to prescribe individually and consult the test results for these collectivities.
Collectivity "Contact Center"	Is a collectivity created via S&F (Collectivity Manager) by authorized call agents, in order to carry out the tracing / testing of collectivities not present in the authentic source.
Collectivity "manually added"	"Collectivity Manually added " = is a collectivity added and used only at the level of a single ticket (via a keyboard shortcut). This collectivity does not persist in any DB.

1.5. Features

1.6. Collectivity Manager

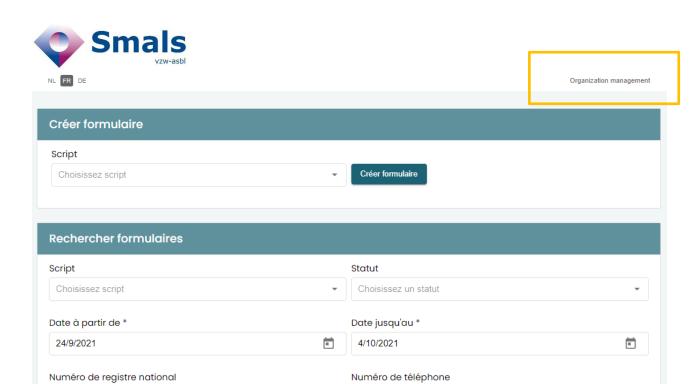
User permission

Only authorized call center agents will have access to the "Collectivity Manger" tool in Script&Forms.

- Each region must communicate to Smals a list of agent's NISS
- This list will be encoded in S&F backend
- Permission list will be updated once a month

Access via Script&Forms

- will be via a new button "Organization Management" in S&F advanced search page
- This button is only visible for authorized Agent (via NISS list communicated to Smals)



ex. +32 ou 047... ou 3247...

ex. 99001122334



Collectivity Manager features

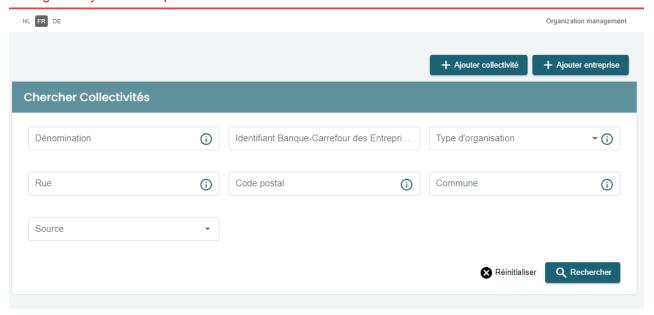
SEARCH & CONSULT

- Search within « Authentic source » and « Call Center Collectivities" data
- A new icon is displayed to distinguish collectivities created by Call Center and those from "Authentic Source" (not alterable).

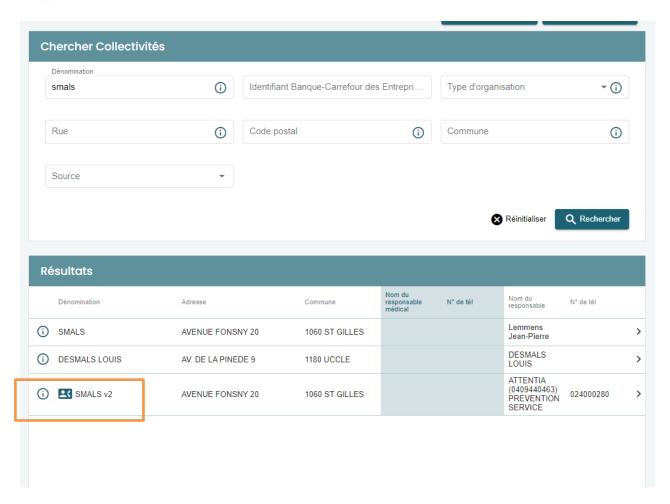


- Search criteria
 - Name
 - o BCE
 - o Type
 - o Street
 - Post Code
 - o City
 - o Source : authentic or Call Center

Collectivities with type "TEMPORARY" (used for Youth Camp) are not available via the Collectivity Manager. Only via the script.







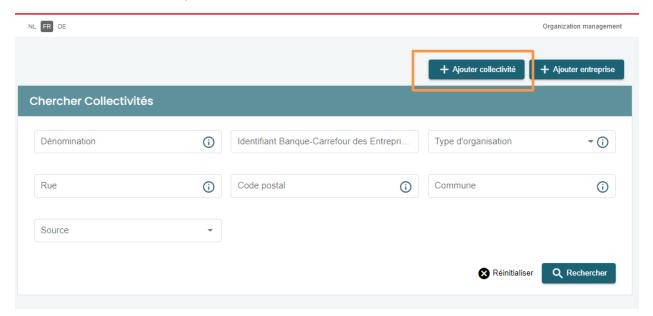




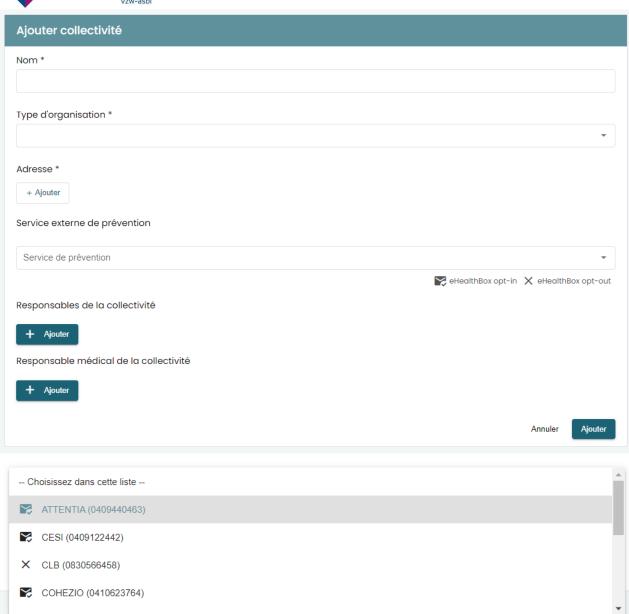


CREATE A NEW COLLECTIVITY

- New collectivity
 - Name
 - o Type
 - o Address
 - o Assign available SEPP (in order to be able to send ehealth box message in 1B flow)
 - o Responsible data
 - Medical Responsible data

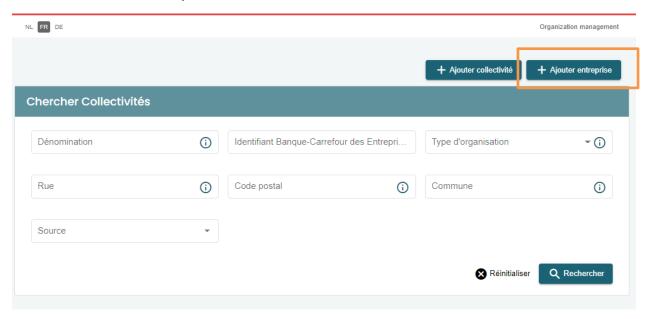


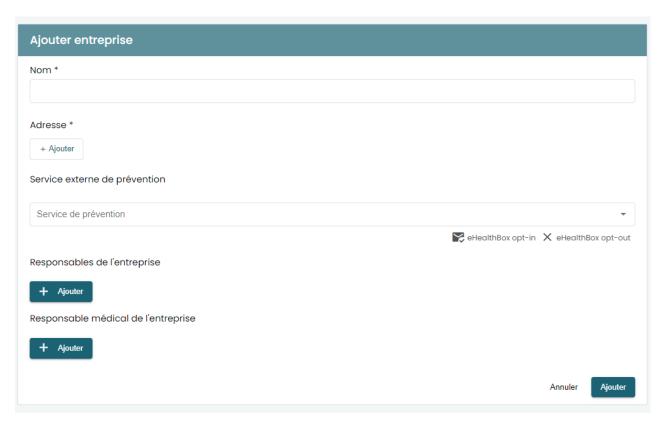






- New collectivity with type « Organization"
 - o Name
 - o Type = « Organization »
 - Address
 - o Assign available SEPP (in order to be able to send ehealth box message in 1B flow)
 - o Responsible data
 - o Medical Responsible data







CREATE NEW COLLECTIVITY VIA COPY

- Agent can create a collectivity by copying data of an existing « authentic source » collectity
- If a SEPP exists in the copied collectivity, then it will not be possible to add a responsible or medical responsible in the new one.

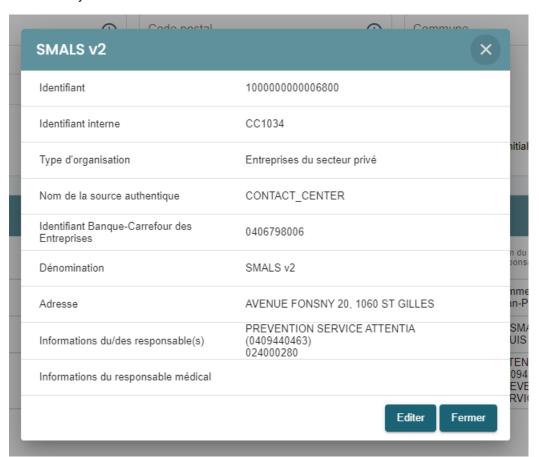






EDIT COLLECTIVITY DATA

Only « Call Center Collectivities » can be modified







DELETE

For reason of implications in the system, it will not be possible to delete a collectivity created via the collectivity Manager

Important remarks

- There is no changes versioning in the DB (roll back)
- The last modification made and saved will be the one taken into account

1.7. Via scripts

	Search & consult	Creation	Edition	Delete
Collectivity created by Call Center	All agent (1A, 1B)	No	All agent (1A, 1B) only Responsible and medical responsible data	No
Collectivity created by Call Center with type "temporary" (YOUTH CAMP)	All agent (1A, 1C)	All agent (1A, 1C)	All agent (1A, 1C) only Responsible and medical responsible data	No
Collectivity added manually (TICKET LEVEL)	No	Limited by keyboard shortcut (1A, 1B)	Agent (1A, 1B)	Agent (1A, 1B)



1.8. Impacts on Corona Test Prescription & Consultation (CTPC tool)

	Collectivity created by Call Center	Collectivity created by Call Center WITH type "Temporary"
Prescribe	no	yes
Consult test results	no	yes

2. CR143 – Rule for High Risk Contact "House Member" update

IMPACTED SCRIPTS: 2A, 2C, 1A HouseHold

Advice 4 - Update

- a first test should always be performed as soon as the high-risk contact is identified.
- A second test can be performed at the end of the isolation of the index case (day 10).* If the test is negative, the quarantine for the contact person ends.
- However, a third test 7 days after the end of the isolation of the index case ('D17'), is still necessary.
- In the absence of testing, the quarantine will be extended for 10 days after the end of the isolation period.



Conseil 4 : Test PCR : DIRECTEMENT et au jour 10 et 17 + quarantaine pendant 20 jours + attention accrue aux mesures d'hygiène pendant 24 jours

PCR code à jour 0 :

PCR code à jour 10

PCR code à jour 17:

Comme vous continuer d'être en contact permanent avec une personne dont le test de dépistage du Covid-19 est positif, la période de quarantaine standard de 10 jours sera prolongée pour vous.

En effet, en cas de contact prolongé, vous risquez d'être infecté pendant toute la durée de la maladie de votre cohabitant.

En raison du grand nombre d'infections avec des variantsavec un risque accrue de transmission, il est particulièrement important que tous les citoyens respectent les mesures.

informations pour le call agent :

- Passez en revue ces mesures. Expliquez bien ce que signifie la quarantaine. Il est également important de garder une certaine distance avec les membres de la famille.
- Demandez également si vous avez besoin d'aide ou de soutien pour vous conformer à la quarantaine et remplissez la demande d'aide à la fin du texte.

Quand les symptômes de votre cohabitant ont-ils commencé ou quand son test a-t-il été effectué (si le cohabitant n'a pas de symptômes) ?

(i) Choisissez entre ces deux dates celle qui est la plus éloignée dans le passé.

Introduisez la date *

20/10/2021



Votre quarantaine durera du '20 octobre 2021' au '9 novembre 2021', avec une attention accrue aux mesures d'hygiène, de distanciation sociale et de surveillance des symptômes jusqu'au '13 novembre 2021'. Vous pouvez être testé immédiatement, et ensuite à partir du '30 octobre 2021'. Si ce deuxième test est négatif, vous pouvez lever la quarantaine. Un test supplémentaire sept jours plus tard, à partir de '6 novembre 2021' reste nécessaire. Si les symptômes de votre cohabitant persistent pendant plus de 7 jours, vous devez prolonger votre quarantaine et la date du troisième test d'un jour pour chaque jour où les symptômes de votre cohabitant persistent.

Nous vous enverrons un certificat de quarantaine. La quarantaine doit être respectée et vous verrez dans le certificat que des sanctions peuvent suivre si elle n'est pas respectée.

Le certificat de quarantaine sera envoyé par courrier électronique et/ou à votre eBox. Pouvez-vous me donner votre adresse électronique et votre numéro de registre national afin que nous puissions envoyer ce certificat ?

(i) Information pour l'agent :

- Complétez l'adresse e-mail et le numéro de registre national. (Si la personne n'a pas d'adresse e-mail, le certificat sera envoyé à l'eBox.).
- Expliquez à la personne que l'adresse e-mail est requise pour envoyer le certificat de quarantaine. Le numéro de registre national est requis pour demander le code PCR et envoyer le certificat de quarantaine vers l'eBox.

Information pour l'agent :

- FAQ 1: Je n'ai pas d'adresse e-mail ? Le document vous sera envoyé via votre eBox.
- FAQ 2 : Qu'est-ce qu'une eBox ? My e-box est un environnement sécurisé où vous pouvez trouver tous vos documents gouvernementaux. L'URL est https://myebox.be/fr. Pour accéder à votre eBox, vous devez vous connecter avec votre eID ou vos clés numériques. Les différentes méthodes de connexion sont expliquées sur le site.
- FAQ 3 : Qu'est-ce qu'un numéro de registre national ? Ce numéro est au dos de votre carte d'identité et se compose de 11 numéros (les 6 premiers chiffres sont votre date de naissance). Le numéro de registre national est nécessaire pour pouvoir envoyer ce certificat à votre eBox.



Pour arrêter la propagation du virus au plus vite, vous pouvez vous faire tester trois fois: immédiatement/au plus vite, 10 et 17 jours après les premiers symptômes de votre cohabitant ou en l'absence de symptômes, le test positif de votre cohabitant.

Nous vous enverrons un premier SMS MAINTENANT avec un code à utiliser pour prendre rendez-vous pour un test COVID-19 (126a 5c7f b505 4897). Vous devez utiliser ce premier code dès que possible, de préférence aujourd'hui. Si le premier test est positif, vous devez immédiatement vous isoler et contacter votre médecin. Vous recevrez également un SMS pour un deuxième et troisième test. Vous pouvez utiliser le code directement pour réserver vous-même votre test dans l'outil de réservation en ligne, mais le test ne peut être effectué qu'après 10 et 17 jours après les premiers symptômes de votre cohabitant ou en l'absence de symptômes, le test positif de votre cohabitant. (27fd 6807 650c 41cc) et (d4a6 7933 6208 400a).

A quel numéro de GSM pouvons-nous envoyer ce code ?

Si le deuxième test est négatif (jour 10), la période de quarantaine est levée. Un test supplémentaire sept jours plus tard, reste nécessaire. Vous trouverez le résultat de votre test sur www.masante.belgique.be. Si vous ne trouvez pas vos résultats après 48 heures, votre médecin pourra vous informer du résultat.*

i Information pour l'agent: Pourquoi tester immédiatement? Le test «immédiat» permet de déterminer si le CHR est déjà positif et donc infecté. Si le test est positif, il faut rechercher les contacts étroits et les mettre à leur tour en quarantaine pour éviter la propagation du virus. Si le test «immédiat» est négatif, cela n'affectera pas la durée de la quarantaine. La personne de contact peut encore être infectée, mais le virus n'est toujours pas détectable. En effet, une fois que le virus a pénétré dans le corps d'une personne, il doit se multiplier avant qu'il soit détectable par le test. Cette période peut être plus ou moins rapide.

i Information pour l'agent

- A partir du 5 novembre, le code PCR donné au patient par SMS ou par son médecin peut être utilisé dans un outil de réservation en ligne (site web : https://www.masante.belgique.be/#/). Ce code doit être saisi, ainsi que toute autre information manquante (numéro de registre national, numéro de téléphone où on peut être joint (de préférence le numéro de téléphone portable), adresse électronique pour envoyer un certificat de quarantaine, nom du médecin généraliste qui doit recevoir le résultat, et si l'application Coronalert est utilisée, le code test à 17 chiffres généré par l'application et la date de début de l'infectiosité calculée aussi par l'application).
- Vous devez appliquer les mesures d'hygiène de base et éviter tout contact direct avec d'autres personnes. Il est également important que vous surveilliez vous-même l'apparition des symptômes de COVID-19 pendant les 21 jours. Si vous présentez des symptômes, contactez votre médecin par téléphone. Limitez donc vos contacts sociaux pendant les 4 jours suivant la fin de votre période de quarantaine. Tenez-vous toujours à 1,5 mètre et utilisez un masque buccal à l'extérieur.

(i) Information pour l'agent :

 Demandez activement si la personne a des questions sur les mesures d'isolation et d'hygiène. La période de quarantaine a été raccourcie, mais il existe toujours un risque (assez faible) que la maladie se déclare durant les 4 jours qui suivent la quarantaine. Il est donc important de consulter votre médecin dès que possible pour un suivi médical complémentaire en cas de symptômes pendant cette période – même si le test PCR est négatif au 17e jour.